Charleville-Mézières (08). Ivre et sans permis, il se fait passer pour son frère

11/09/2013 à 18h59

Le 18 mai à 6 heures du matin, Morad Chaouchi, six semaines après des faits quasi similaires, est arrêté en état d'ivresse. Il n'a pas le permis, il est ivre (« six bières » selon lui) et donne comme identité celle de son frère.

Ce sont les parents des deux frangins qui vont préciser l'identité de chacun aux policiers. Mal à l'aise, le jeune homme de 23 ans, qui n'a pas d'avocat et qui a tenté la veille de faire reporter l'affaire, répond avec une légère désinvolture. […]

[…] Le ministère public demande une peine d'emprisonnement de six mois ferme pour la conduite en état d'ébriété et quatre mois de plus pour s'être fait passer pour son frère.

Le tribunal a estimé au final que Morad Chaouchi n'avait pas « entendu le message » envoyé récemment par ce même tribunal et pour les mêmes faits. Il l'a condamné à six mois de prison ferme (mais aménageable) : deux pour s'être fait passer pour son frère, quatre pour la conduite en état d'ivresse en récidive.

L'Union

(Merci à Manu1379)